

A MALAUNAY EN JUIN, ON CHANGE DE SAC !

FINI LES SACS PLASTIQUES A USAGE UNIQUE !

Dès le 1er juillet, les sacs plastiques à usage unique sont interdits dans les commerces*. La Ville de Malaunay accompagne ce changement en offrant :

- aux commerçants de l'AMAC (Association Malaunaysienne des artisans et commerçants) 10.000 sacs en papier réalisés par la ville, destinés à leurs clients ;
- aux familles de Malaunay un sac en tissu réutilisable pour ses achats quotidiens, à venir chercher en mairie du 15 au 30 juin 2016.

POURQUOI CETTE NOUVELLE RÈGLEMENTATION ?

5 milliards de sacs plastiques à usage unique sont consommés en France chaque année. Fabriqués en 1 seconde, utilisés 20 minutes en moyenne, ils mettront jusqu'à 400 ans à se dégrader ! Pour éviter des conséquences désastreuses pour l'environnement, les océans et les mers, dès maintenant agissons ensemble vers le «zéro sac plastique» en changeant nos pratiques au quotidien : papier, panier, filet... en juin à Malaunay, on change de sac !

Quels sacs sont interdit ?

A compter du 1er juillet 2016, les sacs de caisse en plastique à usage unique d'une épaisseur inférieure à 50 microns (gratuits ou payants) sont interdits. Les sacs proposés en alternative devront être réutilisables et constitués d'une autre matière que le plastique.

Tous concernés !

L'interdiction des sacs de caisse en matières plastiques à usage unique s'applique à tous les commerces : alimentation spécialisée (boulangeries, boucheries), petites surfaces d'alimentation générale, grandes surfaces (hypermarchés, supermarchés), magasins non alimentaires spécialisés (stations services, pharmacies), magasins de produits surgelés, marchés couverts et de plein air, etc.

OPERATION ZERO SAC PLASTIQUE

O!

Dès fin 2015, la ville de Malaunay a initié une démarche d'accompagnement des commerçants au changement de réglementation, en réalisant une étude de consommation assortie de propositions et solutions de production alternative d'emballages. Parallèlement elle agit auprès des usagers pour le changement des comportements avec des outils d'aide et de sensibilisation pour accélérer la disparition des sacs en plastique. Cette démarche a notamment été financée dans le cadre de l'appel à projet «Territoire à Energie Positive - TEP-CV», avec l'aide de la société PBackMedia.



